

COMPTE RENDU



Le Livre Blanc de la Sécurité Intérieure

Étaient présents pour le SNPPS:

- Mickael VINARD, Secrétaire Général
- Laurie SAUSSEREAU, Secrétaire Générale Adjointe

Monsieur DARMANIN, Ministre de l'Intérieur, a présidé la visioconférence concernant la présentation du Livre Blanc de la Sécurité Intérieure le samedi 14 Novembre 2020, en présence de Monsieur VEAUX, DGPN, de tous les responsables des groupes de travail ayant collaboré à ce document ainsi que les organisations syndicales représentant les métiers de la Sécurité Intérieure (soit 54 participants).

La mise en place des DTPN, initiée en 2020 sur certains territoires ultra – marins, a consisté à regrouper sur chaque zone respective l'ensemble des Directions de la Police Nationale déjà existantes. Ce nouveau modèle d'organisation et de fonctionnement devait répondre aux enjeux du territoire concerné et apporter une réponse opérationnelle renforcée.

Le bilan dressé est positif et ce dispositif va être déployé à l'essai dès le 1^{er} Janvier 2021 dans 3 départements : le Pas de Calais, la Savoie et les Pyrénées Orientales. Ces départements ont été choisis notamment pour leurs atouts frontaliers afin d'optimiser les possibilités de regroupement de services spécialisés tels que la PAF et l'immigration.

Le Ministre de l'Intérieur souhaite lors du premier semestre 2021, un temps d'échange sur les différents sujets. Une prise de décision à ce terme est souhaitée.

Le Secrétaire Général du SNPPS, Mickael VINARD, a profité de cet échange pour évoquer les inquiétudes et les dysfonctionnements de la filière PTS sur **la sécurité et la formation**. Il a insisté ensuite sur l'importance de veiller à ces 2 sujets mais aussi **la réforme statutaire** dans son ensemble avant de lancer pleinement les orientations pour la PTS dans le Livre Blanc.

Le Ministre a réaffirmé son ambition et son attachement à notre filière afin qu'elle ait toute sa place dans le projet du Livre Blanc. La PTS ne sera pas oubliée.

Le DGPN, sous couvert du Ministre de l'Intérieur, a tenu à nous certifier que la PTS est une filière d'avenir pour toutes les forces de la Sécurité Intérieure, plus particulièrement pour la Police Nationale. Elle doit s'organiser pour répondre d'avantage aux attentes de la population et éviter les doublons de moyens matériels et techniques

Concernant les 3 départements à l'essai, la PTS sera concernée par cette réorganisation et connaîtra dans les prochaines semaines les orientations de fonctionnement.

Des discussions vont être engagés prochainement sur la place qu'aura le service à compétence nationale PTS au sein des enjeux du Livre Blanc.

N'hésitez pas à nous faire remonter toute difficulté locale qui apparaîtrait lors de la mise en place de ces directives.

Le SNPPS, le seul syndicat de Policiers Scientifiques pour les Policiers Scientifiques.